

# Le Plan Alternance en chiffres

Avril 2015



# Les objectifs et les résultats du plan Alternance

Objectifs	Résultats
<b>1. Augmenter le nombre de contrats en alternance</b> En 2013 +20% par rapport à 2012. En 2014 + 25% par rapport à 2012. En 2015 + 70 % par rapport à 2012.	2012 : 3 968 contrats 2013 : 4 756 contrats (+20% / 2012) 2014 : 5 709 contrats (+46% / 2012) Projection 2015 : 6 700 contrats (+70% / 2012)
<b>2. Augmenter le taux de retour à l'emploi post contrat</b>	<b>Contrats professionnalisation</b> : taux d'emploi de 53% (3 mois après la fin du contrat) <b>Contrats d'apprentissage</b> : taux d'emploi de 60% (3 mois après la fin du contrat)
<b>3. Diminuer le taux de rupture</b>	<b>Contrats professionnalisation</b> : taux de rupture de 8% <b>Contrats d'apprentissage</b> : taux de rupture de 8%

## Les moyens mis en œuvre

**Budgétaires** : augmentation du montant des primes, aucune restriction budgétaire sur le chapitre Alternance.

**Les plans régionaux** : chaque région a été amenée à mettre en œuvre un plan d'actions adapté à son contexte régional. Ce plan englobe des objectifs tels que le sourcing personnes handicapées / entreprises, le montage sur mesure de parcours de formation en alternance (qui ne peut se limiter au montage administratif du contrat), la promotion auprès des personnes handicapées et des entreprises, les actions préalables à l'alternance,...

Le **plan d'action national** intègre notamment les actions de communication mise en place pour soutenir le plan Alternance.

## Les données clés qualitatives

	PROFESSIONNALISATION		APPRENTISSAGE	
	TH	TP	TH	TP
	Contrats primés Agefiph 2013-2014 (post- plan alternance) <sup>1</sup>	Contrats tous publics > 26 ans terminés en 2011 <sup>3</sup>	Contrats primés Agefiph rentrée scolaire 2013 (post- plan alternance) <sup>3</sup>	Contrats tous publics 2012 <sup>4</sup>
Taux d'insertion post-contrat	53% (3 mois après la fin du contrat)	73% (6 mois après la fin du contrat)	60% (3 mois après la fin du contrat)	65% (7 mois après la fin du contrat)
Part des contrats ayant été à terme	92%	87%	92%	73%
Taux de réussite à l'obtention de la qualification visée (Cpro) ou à l'examen (apprentissage)	77%	88%	72%	pas de donnée nationale récente

### AVERTISSEMENT

La comparaison TH/TP sur les dernières données est plus robuste pour les contrats de professionnalisation que pour les contrats d'apprentissage. Un contrat d'apprentissage peut être conclu pour une durée allant de 1 à 3 ans (4 ans pour les TH) et dure en général 2 ans. Les données apprentissage tous publics portent sur l'ensemble des contrats terminés en 2012 quelle que soit leur durée alors que les données TH portent principalement sur des apprentis entrés en contrat d'un an, ce qui explique en partie la plus grande part de contrats menés à terme. Par ailleurs, l'indicateur "part des contrats ayant été à terme" est calculé pour les TH sur la base des contrats primés -donc qui ne peuvent pas avoir été rompus rapidement- alors que pour les TP il est calculé sur la base de l'ensemble des contrats enregistrés.

### SOURCES DES INDICATEURS

#### 1 - Source contrats de professionnalisation primés Agefiph 2013-2014 (post-plan alternance)

- Enquête téléphonique Agefiph menée en février 2015 sur les personnes dont le contrat de professionnalisation a été primé après le 1<sup>er</sup> juin 2013 et était terminé au moment de l'enquête (du fait de la temporalité de l'enquête, il y a une sur-représentation des contrats de moins d'un an).

#### 2 - Source contrats de professionnalisation tous publics > 26 ans terminés en 2011

- Enquête postale réalisée par la DARES sur les "bénéficiaires de contrats arrivés à échéance (date prévue de fin de contrat) entre mars et septembre 2011" - Parution DARES Analyses n°33 datée d'avril 2014 ; Les indicateurs présentés dans le tableaux concernent les contrats pro adultes (plus de 26 ans) pour que la comparaison avec le public handicapé soit plus fiable.

#### 3 - Source contrats d'apprentissage primés Agefiph rentrée scolaire 2013 (post-plan alternance)

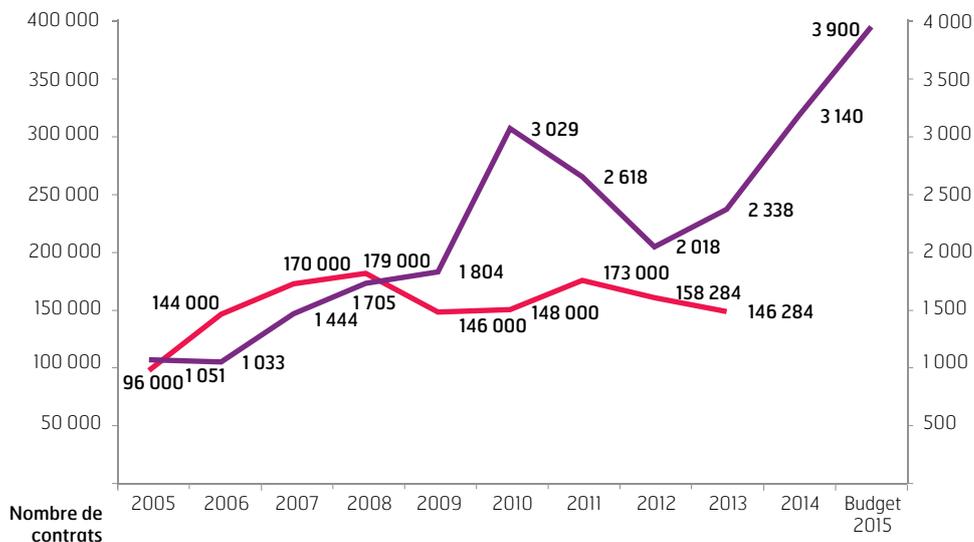
- Enquête téléphonique Agefiph menée en février 2015 sur les personnes dont le contrat d'apprentissage a été primé après le 1<sup>er</sup> juin 2013 et était terminé au moment de l'enquête (c'est-à-dire majoritairement des contrats signés à la rentrée scolaire 2013 pour une durée d'un an) Il y a donc une sur-représentation des contrats courts, ainsi que des personnes ayant un niveau Bac et + et des personnes de plus de 20 ans.

#### 4 - Sources contrats d'apprentissage tous publics 2012

- Taux d'insertion : Enquête du Ministère de l'Education Nationale appelée "Enquête IPA" sur les sortants de l'apprentissage en 2012  
 - Taux de rupture : Parution DARES Analyses n°9 "L'apprentissage en 2013" datée de février 2014 => page 9: "27% des contrats d'apprentissage commencés en 2011-2012 ont été rompus avant le terme théorique.

# Évolution du nombre de contrats en alternance depuis 2005

## Évolution des contrats de professionnalisation TH et TP

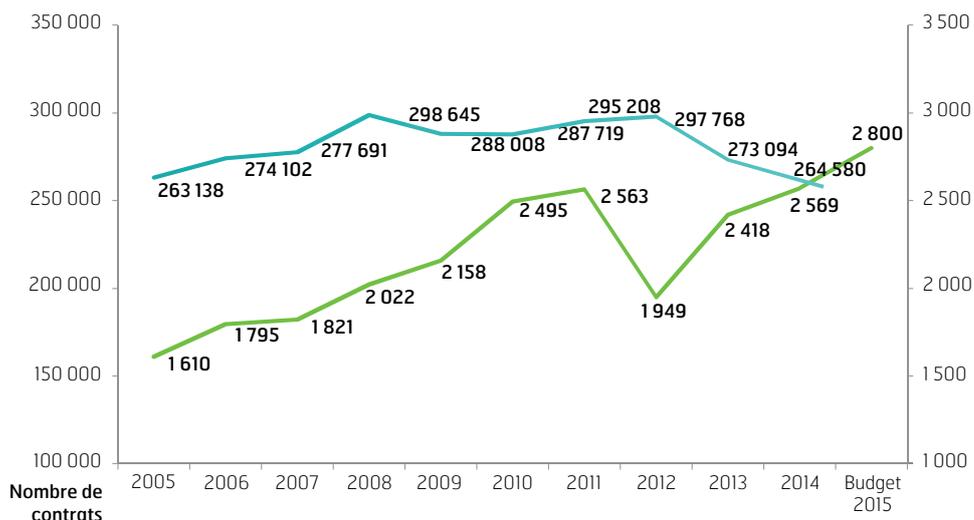


En 2013, les 2 338 contrats de personnes handicapées en professionnalisation ont augmenté de plus de 16% par rapport à 2012 (-8,3% pour les contrats tout public). Ils ont représenté 1,6% de tous les contrats en professionnalisation en France.

En 9 ans, l'emploi de personnes en contrats de professionnalisation a augmenté de 52% dans le tout public et de 122% pour les personnes handicapées.

— Contrats Professionnalisation TP  
— Contrats Professionnalisation TH

## Évolution des contrats d'apprentissage TH et TP

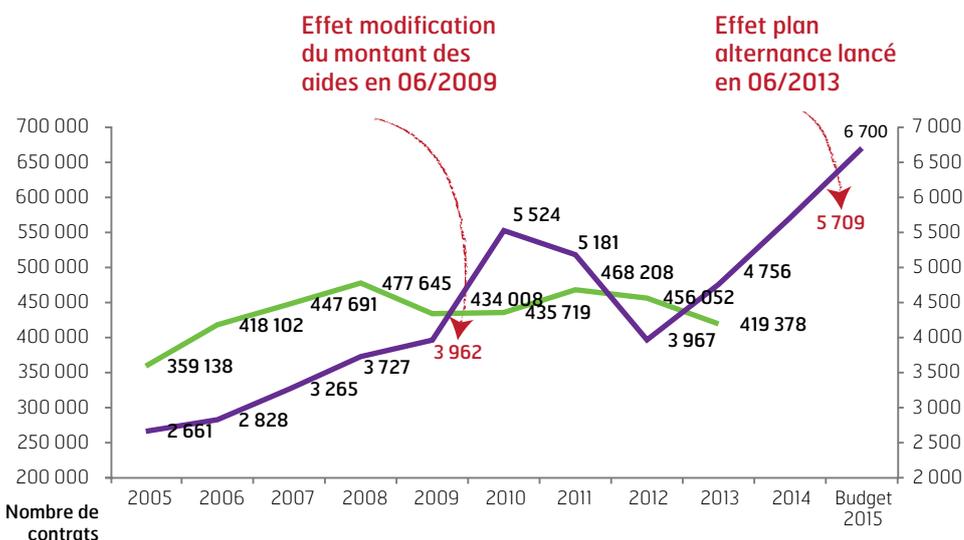


En 2013, les 2 418 contrats d'apprentis handicapés ont augmenté de plus de 24% par rapport à 2012 (-7,6% pour les contrats tout public). Ils ont représenté 0,9 % de tous les contrats en apprentissage en France.

En 9 ans, l'emploi d'apprentis a augmenté de 4% dans le tout public et de 50% pour les personnes handicapées.

— Contrats Apprentissage TP  
— Contrats Apprentissage TH

## Évolution des contrats en alternance TH et TP



Effet modification du montant des aides en 06/2009

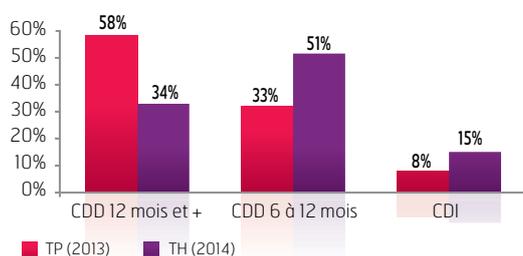
Effet plan alternance lancé en 06/2013

— Contrats Alternance TP  
— Contrats Alternance TH

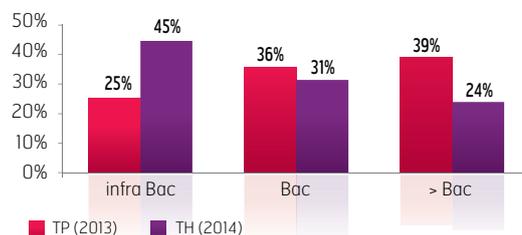
# Caractéristiques des personnes au niveau national

## Contrats de professionnalisation

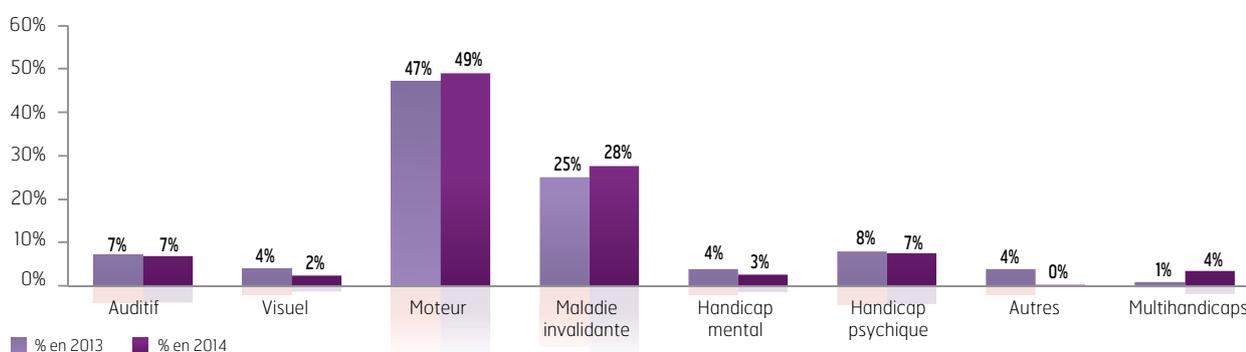
### Nature du contrat



### Niveau de formation à l'entrée



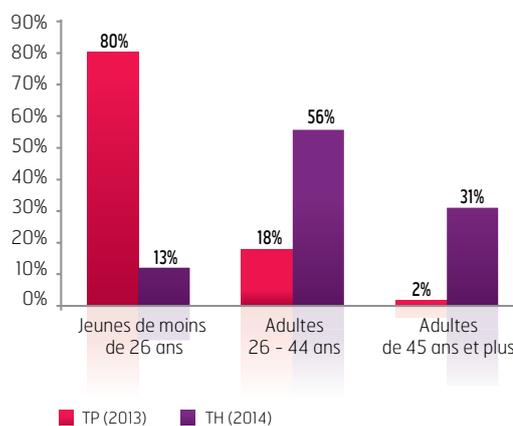
### Nature du handicap



### Sexe



### Âge



### Commentaires :

Le niveau de qualification visé n'est pas tracé dans nos systèmes d'information. Une réflexion est en cours pour intégrer cette donnée en 2015.

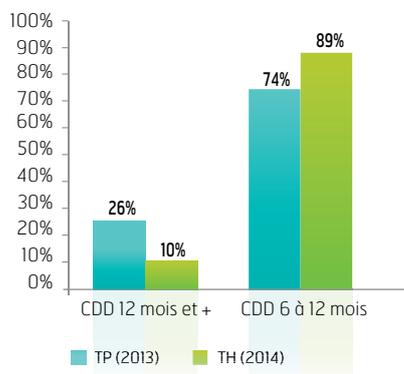
Les graphiques ci-dessus constituent une analyse comparative (personnes handicapées vs. tous publics) de la structure de la population entrant en alternance. Il s'agit d'un zoom qualitatif qui doit également se lire au regard des résultats quantitatifs (volumétrie du nombre de contrats) présentés ci-avant.

Évolution du profil des bénéficiaires TH : léger rajeunissement du public (56% de 26-44 ans en 2014 contre 51% en 2013 et 45% en 2012) ; augmentation du niveau de formation (55% ≥ bac en 2014 contre 51% en 2013 et 46% en 2012).

# Caractéristiques des personnes au niveau national

## Contrats d'apprentissage

### Nature du contrat



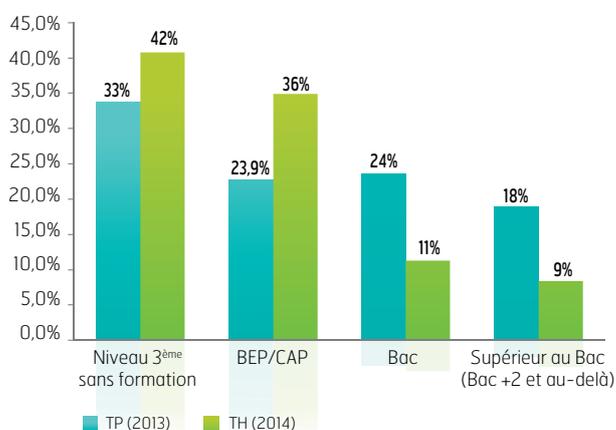
### Commentaires :

Il n'y a pas de limite d'âge pour les alternants TH en apprentissage, contrairement aux TP (26 ans).

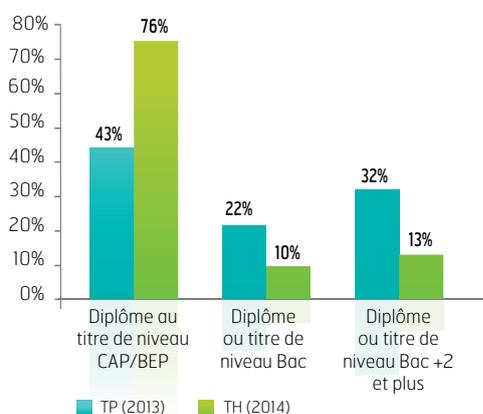
Les graphiques ci-dessous constituent une analyse comparative (personnes handicapées vs. tout public) de la structure de la population entrant en regard des résultats quantitatifs (volumétrie du nombre de contrats) présentés ci-avant.

Évolution du profil des bénéficiaires TH : léger vieillissement du public (18% ≤ 18 ans contre 24% en 2013 et 32% en 2012) ; augmentation du niveau de formation, 21,1% ≥ bac en 2014 contre 15% en 2013 et 12% en 2012.

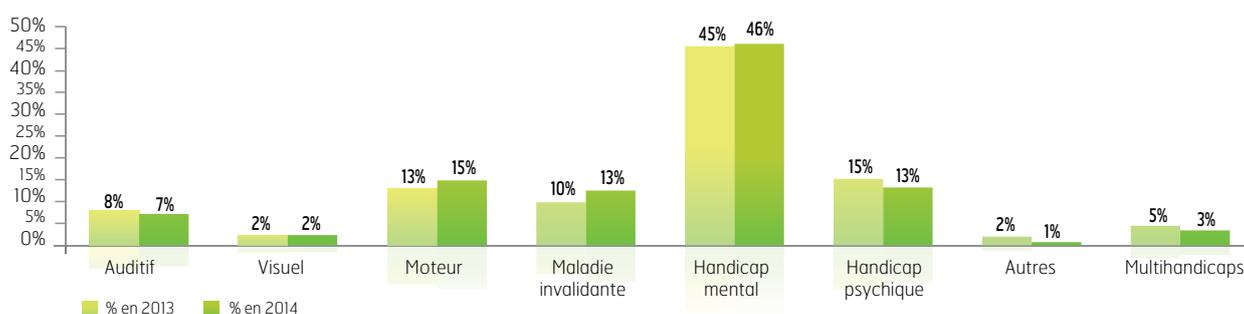
### Niveau de formation à l'entrée



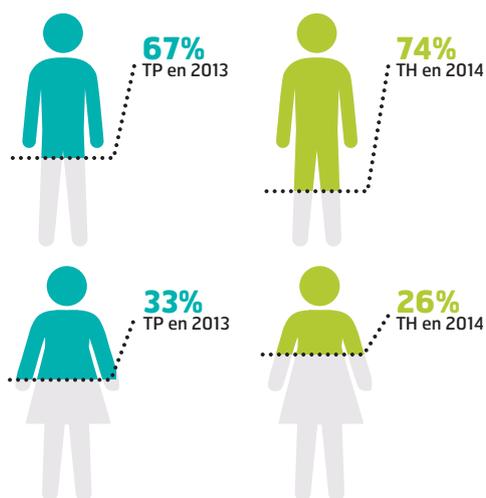
### Niveau de formation attendue à la sortie



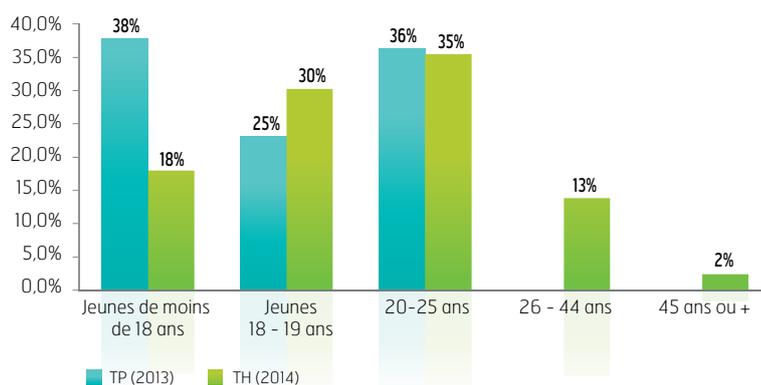
### Nature du handicap



### Sexe



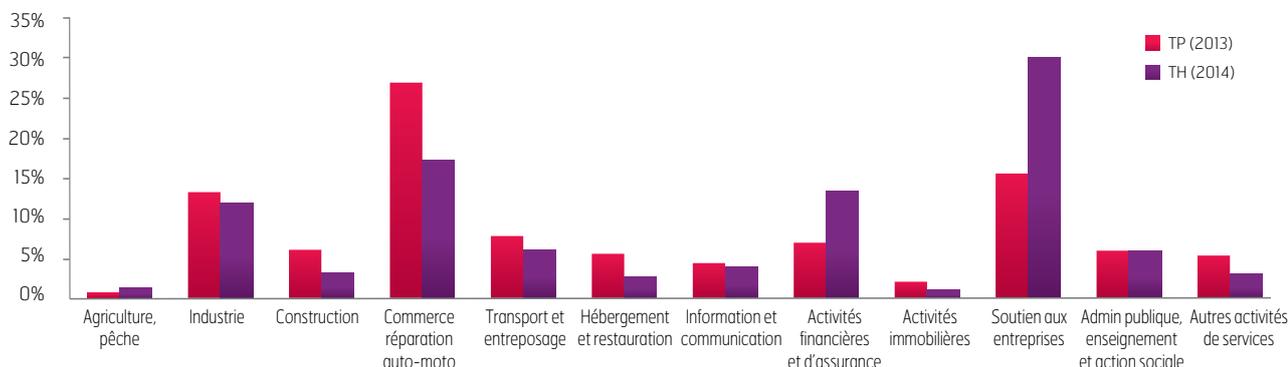
### Âge



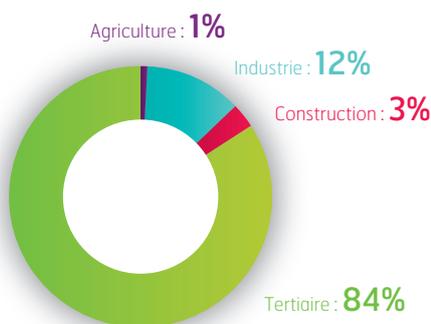
# Caractéristiques des entreprises au niveau national

## Contrats de professionnalisation

### Comparaison des secteurs d'activité entre les contrats de professionnalisation des personnes handicapées et les contrats de professionnalisation tout public



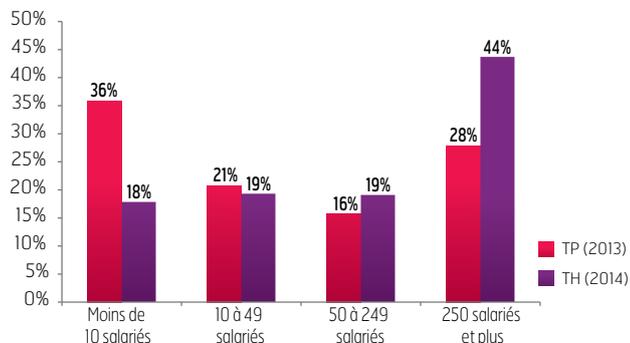
### Secteur d'activités des entreprises accueillant des contrats Pro TH



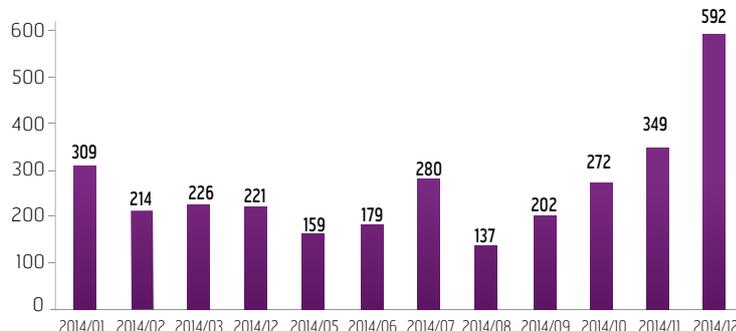
### TOP 7 de la spécialité de la formation en 2014 pour les TH

Spécialité	2014
Commerce, vente	24%
Finance, banques, assurances	13%
Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	8%
Secrétariat, bureautique	7%
Comptabilité, gestion	6%
Transport, manutention, magasinage	5%
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	5%

### Taille des entreprises accueillant des contrats Pro TH et TP



### Saisonnalité - répartition mois par mois des contrats de professionnalisation



#### Commentaires :

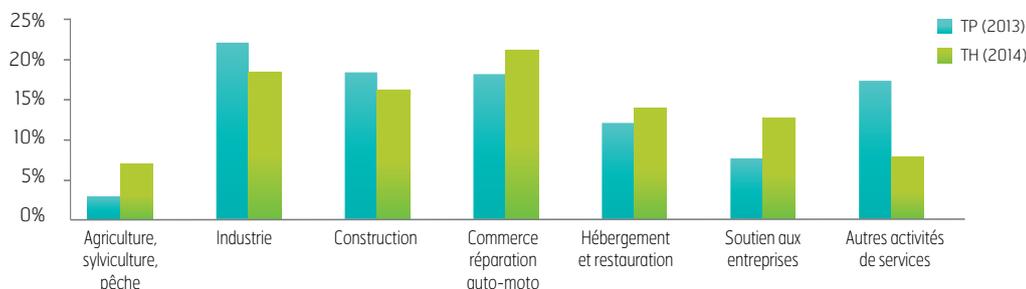
Les graphiques ci-dessus constituent une analyse comparative (personnes handicapées vs. tous publics) de la structure des entreprises accueillant des alternants. Il s'agit d'un zoom qualitatif qui doit également se lire au regard des résultats quantitatifs (volumétrie du nombre de contrats) présentés ci-avant.

Évolution des entreprises accueillant des TH : hausse de la taille (44% ≥ 250 salariés en 2014 contre 36% en 2013 et 31% en 2012).

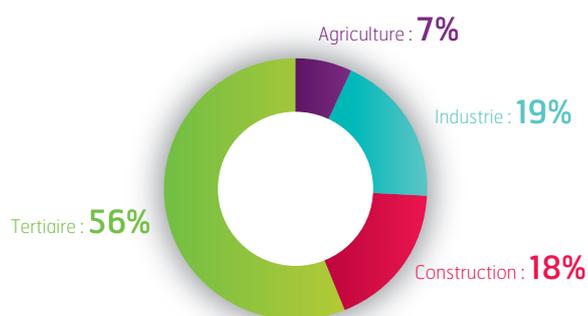
# Caractéristiques des entreprises au niveau national

## Contrats d'apprentissage

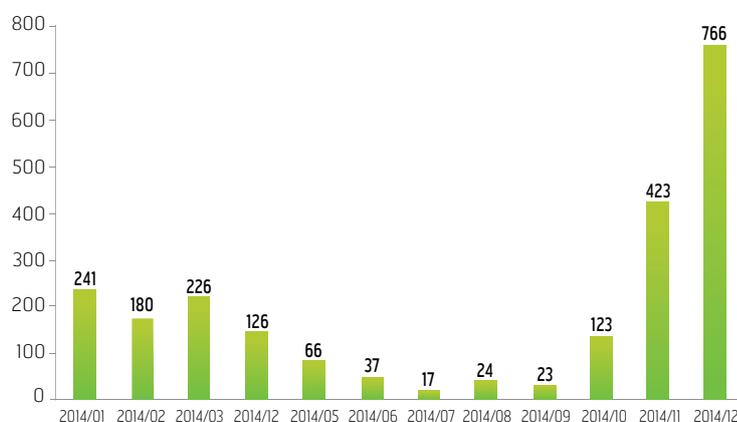
### Comparaison des secteurs d'activité entre les contrats d'apprentissage des personnes handicapées et les contrats d'apprentissage tout public



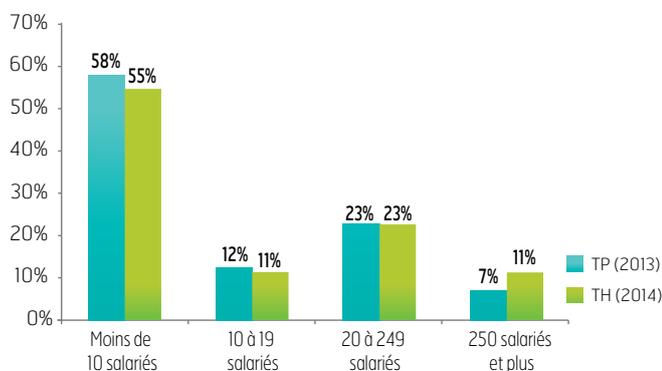
### Secteur d'activités des entreprises accueillant des apprentis TH



### Saisonnalité - répartition mois par mois des contrats de l'apprentissage



### Taille des entreprises accueillant des apprentis TH et TP



#### Commentaires :

La spécialité de la formation n'est pas tracée dans nos systèmes d'information pour les apprentis. Une réflexion est en cours pour intégrer cette donnée en 2015.

Les graphiques ci-dessus constituent une analyse comparative (personnes handicapées vs. tous publics) de la structure des entreprises accueillant des alternants. Il s'agit d'un zoom qualitatif qui doit également se lire au regard des résultats quantitatifs (volumétrie du nombre de contrats) présentés ci-avant.

# Les contrats d'alternance en région

## Il convient d'analyser avec prudence :

- les évolutions en tenant compte de la situation de départ : plus le nombre de contrats concernés est petit, plus il est difficile de tirer des enseignements d'un pourcentage, d'un taux d'évolution entre 2 années. Les évolutions d'une année sur l'autre doivent s'apprécier en pourcentages mais également en nombre.
- l'indicateur du ratio TH/TP pour deux raisons : il n'y a pas de concordance de temporalité dans la récolte des données (date de signature du contrat pour le tous publics / date d'engagement de l'aide Agefiph pour les TH) et les chiffres tous publics intègrent

les contrats qui ont été abandonnés tôt (car sont comptés les contrats signés), au contraire des chiffres TH (un contrat abandonné tôt ne fera pas l'objet d'une aide Agefiph). Par ailleurs, les niveaux de formation préparés et les âges des personnes ne sont pas les mêmes. Ainsi par exemple, il peut y avoir un développement important de l'alternance tous publics pour des niveaux Bac +2 à +4... qui trouvera difficilement sa correspondance dans les publics handicapés.

	Nombre de contrat de professionnalisation					Déc-2014		dont contrats pourvus par :		Contrats de professionnalisation part TH/TP 2013	Contrats de professionnalisation part TH/TP 2014
	2012	2013	2014	Objectif 2014	Évolution 14/13 en nombre	Taux d'exécution des objectifs	Cap emploi	Alther			
Alsace	46	50	58	58	16,0%	100,0%	43	10	1,37%		
Antilles-Guyanne	2	7	24	14	242,9%	171,4%	12	0	1,46%		
Aquitaine	119	122	163	150	33,6%	108,7%	121	2	1,66%		
Auvergne	28	23	37	35	60,9%	105,7%	19	0	0,82%		
Basse-Normandie	40	46	87	50	89,1%	174,0%	48	0	1,64%		
Bourgogne	43	26	58	45	123,1%	128,9%	44	0	0,97%		
Bretagne	88	120	148	140	23,3%	105,7%	123	0	1,79%		
Centre	82	68	107	102	57,4%	104,9%	76	2	2,11%		
Champagne-Ardenne	31	35	43	42	22,9%	102,4%	42	0	1,53%		
Corse	32	32	23	36	-28,1%	63,9%	23	0	15,92%		
Franche-Comté	16	12	23	20	91,7%	115,0%	14	0	0,72%		
Haute-Normandie	39	49	82	57	67,3%	143,9%	25	0	1,48%		
Ile de France	364	466	593	335	27,3%	177,0%	212	3	1,17%		
Languedoc-Roussillon	88	74	198	111	167,6%	178,4%	170	1	1,57%		
Limousin	20	35	51	25	45,7%	204,0%	35	0	3,22%		
Lorraine	66	53	69	66	30,2%	104,5%	48	0	1,33%		
Mayotte				5		0,0%	0	0			
Midi-Pyrénées	151	160	204	189	27,5%	107,9%	118	0	2,41%		
Nord Pas de Calais	165	168	193	168	14,9%	114,9%	149	1	2,01%		
PACA	183	228	283	229	24,1%	123,6%	41	7	2,04%		
Pays de la Loire	115	164	212	153	29,3%	138,6%	161	0	2,04%		
Picardie	30	46	80	55	73,9%	145,5%	72	0	1,56%		
Poitou-Charentes	45	37	77	56,25	108,1%	136,9%	54	2	1,60%		
La Réunion	11	26	24	26	-7,7%	92,3%	17	0	0,97%		
Rhône-Alpes	214	291	303	270	4,1%	112,2%	120	0	1,68%		
<b>TOTAL</b>	<b>2018</b>	<b>2338</b>	<b>3140</b>	<b>2437</b>	<b>34,3%</b>	<b>128,8%</b>	<b>1787</b>	<b>28</b>	<b>1,60%</b>		

Les données seront disponibles fin avril 2015

	Nombre de contrat d'apprentissage					Déc-2014	dont contrats pourvus par :		Contrats d'apprentissage part TH/TP 2013	Contrats d'apprentissage part TH/TP 2014
	2012	2013	2014	Objectif 2014	Évolution 14/13 en nombre	Taux d'exécution des objectifs	Cap emploi	Alther		
Alsace	107	103	107	130	3,9%	82,3%	4	0	1,13%	1,23%
Antilles-Guyanne	1	0	0	3		0,0%	0	0	0,00%	
Aquitaine	116	128	148	155	15,6%	95,5%	64	2	1,02%	1,19%
Auvergne	106	200	149	200	-25,5%	74,5%	10	0	2,63%	2,06%
Basse-Normandie	66	69	86	65	24,6%	132,3%	8	0	0,96%	1,29%
Bourgogne	48	33	43	50	30,3%	86,0%	18	0	0,50%	0,66%
Bretagne	201	275	228	280	-17,1%	81,4%	50	0	2,57%	2,03%
Centre	140	154	147	160	-4,5%	91,9%	105	0	1,16%	1,18%
Champagne-Ardenne	17	32	24	38	-25,0%	63,2%	18	0	0,58%	0,47%
Corse	15	15	13	19	-13,3%	68,4%	12	0	1,13%	0,88%
Franche-Comté	24	27	50	30	85,2%	166,7%	8	0	0,46%	0,86%
Haute-Normandie	53	79	81	80	2,5%	101,3%	10	0	1,00%	0,98%
Ile de France	88	93	154	65	65,6%	236,9%	42	0	0,17%	0,28%
Languedoc-Roussillon	115	135	139	155	3,0%	89,7%	32	0	1,42%	1,40%
Limousin	27	30	41	34	36,7%	120,6%	17	0	1,52%	1,63%
Lorraine	63	100	111	100	11,0%	111,0%	25	1	0,96%	1,17%
Mayotte				5		0,0%	0	0		
Midi-Pyrénées	87	154	163	185	5,8%	88,1%	58	0	1,25%	1,47%
Nord Pas de Calais	79	79	112	79	41,8%	141,8%	79	1	0,64%	0,98%
PACA	76	114	108	95	-5,3%	113,7%	4	3	0,56%	0,55%
Pays de la Loire	150	183	198	187	8,2%	105,9%	24	0	1,11%	1,25%
Picardie	40	41	45	49	9,8%	91,8%	43	0	0,54%	0,68%
Poitou-Charentes	70	93	84	88	-9,7%	95,5%	10	0	1,08%	1,00%
La Réunion	6	12	19	12	58,3%	158,3%	8	0	0,63%	1,79%
Rhône-Alpes	256	269	319	300	18,6%	106,3%	22	1	1,01%	1,22%
<b>TOTAL</b>	<b>1951</b>	<b>2418</b>	<b>2569</b>	<b>2564</b>	<b>6,2%</b>	<b>100,2%</b>	<b>671</b>	<b>8</b>	<b>0,89%</b>	<b>0,97%</b>

### Il est nécessaire de considérer les résultats des délégations régionales au regard des contextes régionaux :

- le recours à l'apprentissage peut être plus important proportionnellement dans certaines régions où ces dispositifs sont ancrés dans les pratiques des entreprises et de certains secteurs d'activités,
- L'existence d'une politique régionale concertée de formation des personnes handicapées ancrée depuis plus ou moins longtemps sur les territoires,
- L'implication politique et opérationnelle de la Région dans l'accès des personnes handicapées à la formation,
- L'accompagnement de la mobilisation du droit commun à travers des dispositifs d'appui aux CFA et aux Organismes de Formation de droit commun,
- L'existence de dispositifs ou prestations pour préparer l'accès à l'alternance des travailleurs handicapés,
- La sensibilisation des employeurs à l'accueil d'alternants en situation de handicap.

